



**Conférence des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr. générale
8 novembre 2011
Français
Original: anglais

Conseil du commerce et du développement
Commission de l'investissement, des entreprises et du développement
Réunion d'experts pluriannuelle sur les politiques de développement
des entreprises et le renforcement des capacités pour la science,
la technologie et l'innovation
Quatrième session
Genève, 16-18 janvier 2012
Point 3 de l'ordre du jour provisoire

**Politiques de la technologie, de l'innovation et de
l'entrepreneuriat contribuant à la lutte contre la pauvreté**

Note du secrétariat de la CNUCED

Résumé

L'expérience d'un certain nombre de pays en développement montre que les politiques de développement doivent encourager activement des stratégies de promotion de l'entrepreneuriat et de l'innovation contribuant à la réduction de la pauvreté, en tenant compte des particularités des régions et des communautés pauvres. La présente note traite du rôle important que jouent l'entrepreneuriat, ainsi que la science, la technologie et l'innovation (STI) dans la promotion d'un développement économique durable, de la réduction de la pauvreté et d'une croissance équitable. La première partie met l'accent sur les possibilités qu'offrent les chaînes de valeur mondiales de contribuer à la réduction de la pauvreté, s'agissant notamment de catégories défavorisées telles que les femmes et les jeunes, et montre comment le Cadre pour une politique de l'entrepreneuriat de la CNUCED peut aider les décideurs à déterminer les mesures à prendre pour promouvoir une croissance économique qui contribue à la réduction de la pauvreté. La deuxième partie traite des sources d'innovation et de leurs particularités dans le cas des communautés pauvres. Y sont également abordées des questions relatives aux liens entre cette innovation et les questions de parité, le secteur agricole et le secteur des énergies renouvelables. La note se conclut par un ensemble de recommandations.

Introduction

1. L'amélioration constante des capacités de production est indispensable à un développement économique soutenu et à l'atténuation de la pauvreté. La présente note met l'accent sur la promotion de l'entrepreneuriat ainsi que de la science, de la technologie et de l'innovation (STI). L'entrepreneuriat est essentiel à la création d'emplois et à une croissance équitable. L'innovation technologique conditionne le traitement des grands problèmes économiques mondiaux – changements climatiques, ressources énergétiques – mais aussi le processus de développement dans des domaines tels que la santé, l'éducation et l'émancipation des femmes.

2. Les données montrent que, en 2005, 1,4 milliard de personnes vivaient avec moins de 1,25 dollar par jour, et que 25,7 % de la population mondiale vivait dans des conditions d'extrême pauvreté¹. L'expérience d'un certain nombre de pays en développement montre que les politiques de développement doivent encourager activement des stratégies de promotion de l'entrepreneuriat et de l'innovation contribuant à la réduction de la pauvreté, en tenant compte des particularités des régions et des communautés pauvres.

3. La notion d'un «entrepreneuriat contribuant à la réduction de la pauvreté» englobe à la fois les microentreprises créées par les pauvres eux-mêmes et les entreprises opérant dans des régions économiquement pauvres. Elle suppose également un accroissement de la participation de ces deux catégories d'entreprises au marché. Dans différentes chaînes de valeur – par exemple, dans l'agriculture, les industries manufacturières, le commerce de détail – les sociétés transnationales (STN) sont un moteur de la création d'entreprises – fournisseurs, petits agriculteurs passant à une production marchande, prestataires de services, revendeurs ou distributeurs. Cependant, pour améliorer les processus et produire des biens qui soient compatibles avec les normes internationales et puissent être commercialisés et consommés, les communautés pauvres doivent pouvoir identifier et absorber la technologie voulue, et être en mesure d'innover.

4. Les facteurs humains et sociaux jouent un rôle capital, car l'innovation commence par l'apprentissage, tandis que la diffusion et l'absorption de la technologie sont des processus autant sociaux que technologiques. Souvent, l'innovation passe par l'imitation créatrice, qui permet de commercialiser des biens et services existants ou de proposer des services publics nouveaux ou améliorés. L'innovation dans l'agriculture en est un bon exemple: indépendamment des technologies proposées, le succès dépendra de la capacité d'apprentissage et de la compréhension des particularités locales, s'agissant non seulement du milieu naturel et physique, mais aussi de conditions et des relations sociales, culturelles et économiques: les nouveaux processus ou les biens améliorés sont en définitive destinés à être commercialisés ou consommés.

5. À sa première session, la Commission de l'investissement, des entreprises et du développement a recommandé² que soit organisée une réunion d'experts sur les politiques de l'entrepreneuriat et de l'innovation contribuant à la réduction de la pauvreté, dans le cadre des réunions d'experts pluriannuelles sur les politiques de développement des entreprises et le renforcement des capacités pour la science, la technologie et l'innovation. En tant que contribution aux débats, la première partie de la présente note examine les possibilités offertes par les chaînes de valeur mondiales, notamment dans le cas de catégories

¹ <http://www.un.org/en/development/desa/newsletter/2011/february/feature.shtml>.

² Rapport de la Commission de l'investissement, des entreprises et du développement sur sa première session, Genève, 4-8 mai 2009 (TD/B/C.II/5).

défavorisées telles que les femmes et les jeunes. Elle souligne ensuite l'intérêt du Cadre pour une politique de l'entrepreneuriat de la CNUCED pour une croissance économique contribuant à la réduction de la pauvreté. La deuxième partie traite des sources d'innovation et de leurs caractéristiques dans le cas des communautés pauvres, en particulier dans les zones rurales. Y sont également abordées la question des interactions entre innovation et parité, puis celles d'une innovation favorable à une réduction de la pauvreté dans le cas de l'agriculture et dans celui de l'exploitation énergétique de la biomasse, afin de replacer les discussions sur un terrain plus concret. La dernière partie présente un ensemble de conclusions et de recommandations.

I. Réduction de la pauvreté, entrepreneuriat et chaînes mondiales de valeur

6. Grâce à des politiques de soutien et à un environnement propice, les réseaux transnationaux de production et de distribution et les chaînes de valeur mondiales peuvent offrir aux populations pauvres la possibilité d'avoir un meilleur accès aux biens et services essentiels, d'accroître leurs revenus et de développer leurs compétences (PNUD, 2008). Les travaux de la CNUCED et d'autres organisations ont montré que la création de relations durables entre les entreprises locales et les filiales de STN constituait un moyen essentiel d'élargir les débouchés économiques et de réduire la pauvreté grâce à une répartition plus large et plus équitable des gains procurés par l'intégration dans l'économie mondiale. Toutefois, beaucoup de pauvres participent également aux chaînes mondiales de valeur de manière plus directe, en tant que microentrepreneurs et petits entrepreneurs. Dans différentes chaînes de valeur – par exemple, dans l'agriculture, les industries manufacturières, le commerce de détail – les sociétés transnationales sont un moteur de la création d'entreprises s'agissant des fournisseurs, des prestataires de services, des petits agriculteurs et des commerçants avec lesquels elles travaillent.

7. Il est démontré que l'intégration des pauvres dans les chaînes de valeur mondiales peut souvent aussi avoir des effets positifs concrets pour les STN, par exemple par une réduction des coûts d'exploitation, une amélioration de la qualité des produits ou encore un accès à de nouveaux circuits locaux d'approvisionnement et de distribution leur permettant de renforcer leurs activités à la fois dans leur pays d'origine et dans les pays d'accueil (World Economic Forum (WEF) 2009). Pour un nombre croissant de STN, les relations commerciales avec des populations à faible revenu font non seulement partie de leur stratégie en matière de responsabilité sociale d'entreprise, mais sont aussi un élément à part entière de leur activité commerciale (fig. 1). On peut avancer que les STN elles-mêmes originaires de pays en développement – qui donc recrutent, produisent, s'approvisionnent et vendent sur les marchés de ces pays bien plus que ne le font les entreprises originaires de pays développés – pourraient souvent bénéficier à cet égard de certains avantages (GIZ, 2011; Lall, 1993).

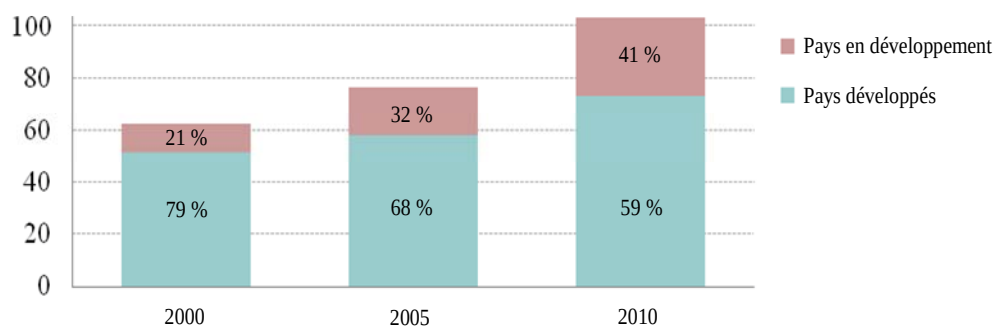
8. Le groupe industriel indien TATA illustre bien ces tendances, de par ses relations larges et anciennes avec les pauvres, aussi bien comme clients que comme fournisseurs à toutes les étapes de sa chaîne de valeur. La société brésilienne de produits cosmétiques Natura Cosméticos a conçu une ligne de produits haut de gamme à base d'ingrédients dont ses fournisseurs sont des communautés autochtones d'Amazonie et a créé des débouchés professionnels pour plus de 400 000 Brésiliennes à la tête de microentreprises assurant la vente directe de ses produits (Casanova et Dumas, 2010). Le fabricant de boissons sud-africain SABMiller s'approvisionne en ingrédients locaux, tels que le sorghum, auprès de milliers de petits agriculteurs à travers tout le continent africain, et travaille avec des coopératives, des organisations internationales telles la CNUCED et son Programme de

relations interentreprises, ainsi que des organisations non gouvernementales (ONG) pour assurer le transfert de connaissances agricoles et de compétences commerciales.

Figure 1

Nombre de STN originaires de pays en développement et de pays développés en 2000, 2005 et 2010

(En milliers)

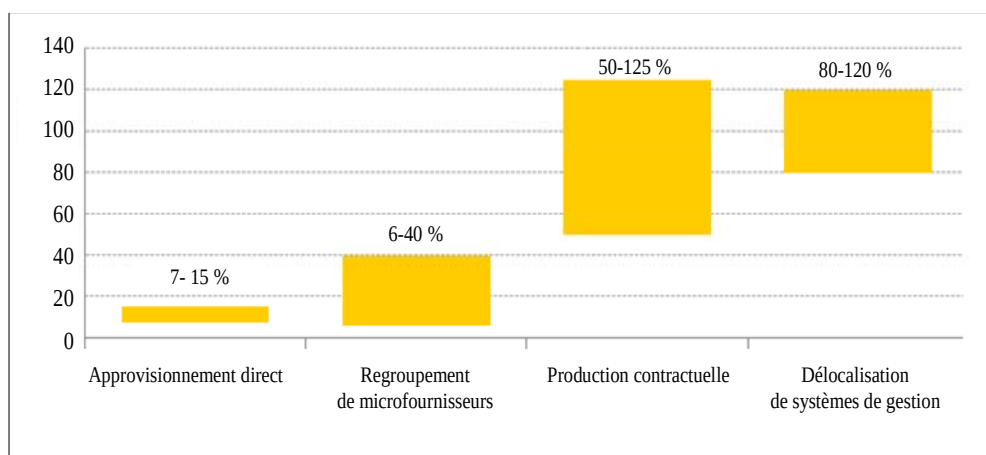


Source: CNUCED (2011).

9. Dans le *World Investment Report 2011*, la CNUCED a noté que les modalités d'investissement et de participation des STN dans les pays d'accueil devenaient de plus en plus complexes. Nombre de STN créent actuellement des débouchés entrepreneuriaux grâce à divers modèles économiques et modèles d'exploitation sans participation au capital, par exemple: a) embauche d'entrepreneurs à faible revenu en tant que revendeurs, distributeurs ou franchisés; b) regroupement de microfournisseurs grâce à une demande assurée par un gros acheteur; c) agriculture et production contractuelles; d) délocalisation de systèmes de gestion (fig. 2). Beaucoup de ces modèles permettent d'accroître sensiblement les revenus d'entrepreneurs pauvres, et il est de la responsabilité des décideurs de les soutenir et de les encourager. Cependant, les emplois créés peuvent être de nature très cyclique et être aisément délocalisés, et la valeur ajoutée par rapport à l'ensemble de la chaîne de valeur mondiale peut être faible. Les pays en développement doivent donc atténuer ces risques en promouvant et en favorisant le renforcement des capacités productives intérieures.

Figure 2

Augmentation observée des revenus des entrepreneurs pauvres en fonction des activités commerciales choisies



Source: Monitor Inclusive Markets (2011).

10. Toutefois, force est de constater qu'aucun de ces modèles n'est nécessairement plus propice à une réduction de la pauvreté que d'autres. Il s'agit plutôt pour les décideurs et les entreprises responsables de trouver une combinaison appropriée de stratégies et de politiques commerciales permettant de dégager des perspectives économiques et d'employer des producteurs à faible revenu de manière appropriée et économiquement viable dans des conditions données.

a) Vente au détail, distribution et microfranchisage. De nombreux entrepreneurs à faible revenu participent à des chaînes de valeur mondiales ou nationales en tant que revendeurs ou distributeurs de biens et services dont l'accès est ainsi assuré à des consommateurs vivant dans un environnement où les infrastructures laissent à désirer. D'un point de vue économique, ce type de réseaux semble être le plus performant lorsqu'il s'agit de produits simples, que les consommateurs connaissent et pour lesquels une demande existe déjà. Les STN ont aussi souvent directement recours à des entrepreneurs pauvres en tant qu'agents commerciaux. Le microfranchisage est une forme particulière de distribution réalisée par un réseau d'agents commerciaux constitué d'entrepreneurs à faible revenu. Contrairement à l'entreprenariat indépendant, le système de franchisage, avec la reproductibilité et l'extensibilité qui lui sont propres, assure aux entrepreneurs franchisés un modèle commercial abordable, prêt à l'emploi et à faible risque, outre une formation et un soutien opérationnel. La figure 3 présente quelques exemples de systèmes de microfranchisage ayant prospéré dans des pays en développement. Depuis quelque temps, on considère que les modèles de distribution par réseau d'agents commerciaux et le microfranchisage sont des systèmes intéressants pour la distribution auprès des populations pauvres de biens et services socialement bénéfiques, même si ces biens et services exigent souvent aussi un effort important de formation ainsi que de protection et d'éducation des consommateurs.

Figure 3

Exemples de microfranchisage

<i>Organisation</i>	<i>Pays</i>	<i>Domaine et portée</i>	<i>Description</i>	<i>Coût de lancement</i>
Fan Milk	Ghana	Alimentation 25 000 agents	Produits d'alimentation et de rafraîchissement, principalement laitiers	250 dollars; motocyclette, congélateur et inventaire quotidien
VisionSpring	Inde et autres pays	Santé 9 000 agents	Vente de lunettes à bas prix par des représentants formés	150 dollars; équipement de départ, formation et uniforme
Solar Sister	Ouganda, Rwanda	Énergie 150 agents	Vente directe axée sur les femmes de produits d'éclairage solaire	500 dollars; équipement de départ, formation et inventaire
Vodacom Community Services	Afrique du Sud	Télécommunications 5 000 centres	Boutiques/magasins de téléphonie établis dans des communautés pauvres	3 450 dollars; boutique/magasin de téléphonie, matériel

Source: Dalberg Global Development Advisors (2009); CNUCED.

b) Regroupement de microfournisseurs. Étant donné la forte instabilité observée sur beaucoup de marchés agricoles et marchés de produits de base, une demande stable – assurée par un gros acheteur par exemple – est essentielle à la subsistance de nombreux petits agriculteurs et microfournisseurs. Les décideurs peuvent faciliter ce processus en soutenant la création de coopératives et autres organisations regroupant des petits producteurs et permettant de réaliser des économies d'échelle, par exemple via les systèmes

de plantations satellites (IFAD et Technoserve, 2011). Mais le regroupement de microfournisseurs vaut pour des productions autres qu'agricoles (meubles, textiles, par exemple), où une main-d'œuvre bon marché et dispersée peut être agrégée de manière efficace. À titre d'exemple, Fabindia, enseigne de mode indienne bien connue, s'approvisionne entièrement auprès de milliers de petits artisans à travers tout le pays.

c) Production contractuelle. Ce système permet à de petits agriculteurs ou microproducteurs d'avoir la garantie d'écouler leur production et de participer directement à une chaîne d'approvisionnement. En général, l'entreprise (une grande société transnationale ou une PME sous-traitante) organise la chaîne d'approvisionnement en fournissant à ces producteurs intrants, spécifications techniques, formation et crédits nécessaires, puis en leur rachetant leur production, laquelle est ainsi totalement externalisée. La production contractuelle est un modèle entrepreneurial intéressant pour ce qui est de réduire la pauvreté et de créer des réseaux stables de fournisseurs pouvant apporter des avantages en termes de coûts et de qualité à l'entreprise mère. De plus, elle couvre les coûts de transaction des entrepreneurs pauvres et réduit leurs risques, puisqu'elle leur garantit la vente de leur production, en général à un prix fixe minimal souvent supérieur au cours du disponible. Ce système de production exige un cadre juridique et institutionnel rigoureux et favorable pour assurer le respect de l'application des contrats.

Encadré 1

Groupements d'agriculteurs et achats garantis

Uganda Breweries, filiale de la société East African Breweries Limited et coentreprise de Guinness Breweries Worldwide, est l'une des principales brasseries d'Ouganda. Alors qu'elle importait jusque-là l'essentiel de l'orge nécessaire à sa production, elle a décidé de revoir sa politique d'approvisionnement, soucieuse d'apporter son soutien à l'économie locale. Un facteur déterminant en la matière était de trouver un intermédiaire entre l'entreprise et des dizaines de petits agriculteurs dispersés dans tout le pays. Le choix s'est orienté sur une association d'agriculteurs, la KACOFA (Kapchorwa Commercial Farmers' Association), en tant qu'intermédiaire potentiel et, en 2005, les deux parties ont signé un accord, assorti de mesures de renforcement des capacités au titre du Programme de relations interentreprises de la CNUCED. Par cet accord, Uganda Breweries garantissait aux agriculteurs de la KACOFA l'achat d'une quantité minimale à un prix fixe minimal, les protégeant ainsi du risque commercial. En contrepartie, l'entreprise pouvait s'approvisionner en orge de manière continue à des prix plus intéressants que les prix à l'importation.

Source: CNUCED (2010).

d) Délocalisation de systèmes de gestion. Au cours des deux dernières décennies, de nombreuses STN ont mis à profit les nouvelles technologies de la communication pour délocaliser sur des marchés à bas coûts non seulement la production matérielle, mais aussi des activités de gestion. La délocalisation de systèmes de gestion est devenue l'un des éléments moteurs d'une économie mondiale toujours plus interconnectée; selon les estimations, elle a, par exemple, permis de créer, entre 2005 et 2008, plus de 270 000 emplois aux Philippines (Monitor Inclusive Markets, 2011). D'autres pays de destination pour la délocalisation de systèmes de gestion sont l'Égypte, le Viet Nam, la Colombie et le Kenya qui, grâce à des coûts salariaux faibles et à des avantages comparatifs en matière d'éducation et de langue, offrent à des populations pauvres de vastes débouchés entrepreneuriaux dans l'économie numérique (CNUCED, 2010). À titre d'exemple, Jana (anciennement TxtEagle), société d'études de marché dont le siège se trouve aux États-Unis et qui recueille des données dans des pays émergents et des pays en développement en faisant appel aux nouvelles technologies de la communication, propose à des entrepreneurs

à faible revenu des missions pouvant être réalisées par téléphonie mobile ou via un café Internet, contre une rémunération sous la forme de minutes de communication ou encore de transferts d'argent par téléphonie mobile. Les décideurs peuvent exploiter ces possibilités en intégrant la délocalisation de systèmes de gestion dans leurs stratégies nationales de développement. Par exemple, dans le cadre de la mise en œuvre de sa stratégie «Vision 2030», le Kenya a fait de l'accueil de la délocalisation de systèmes de gestion une priorité et s'est fixé pour objectif de créer 80 000 emplois d'ici à 2014³.

II. Un entrepreneuriat pour les femmes et pour les jeunes

11. Au sein d'une chaîne de valeur mondiale, certains débouchés professionnels peuvent particulièrement convenir à une catégorie donnée de la population à faible revenu d'un pays. La commercialisation de produits de santé et de soins personnels, par exemple, est souvent plus efficace lorsqu'elle est assurée par des femmes. La délocalisation de systèmes de gestion offre tout particulièrement des débouchés à de jeunes entrepreneurs urbains ayant un niveau d'études secondaires et possédant quelques compétences en matière de technologies de l'information et de la communication.

Encadré 2

Unilever souhaite reproduire le «Projet Shakti» en Afrique

Pour développer son marché en Inde, Unilever devait trouver le moyen d'atteindre des millions de consommateurs potentiels vivant dans des villages reculés sans réseaux de distribution, ni couverture publicitaire, ni routes ou infrastructures de transport correctes. Lancé en 2000 en partenariat avec des ONG, des banques et des autorités locales, le «Projet Shakti» a consisté à inviter des femmes membres de groupes d'entraide dans tout le pays à distribuer par vente directe les savons, détergents, shampoings et autres produits alimentaires fabriqués par la marque, en bénéficiant d'une formation à la vente et à la comptabilité pour devenir microentrepreneurs. N'occupant, à l'origine, que 17 femmes dans deux États, le projet mobilise aujourd'hui 45 000 femmes entrepreneurs distribuant les produits Unilever à plus de 3 millions de ménages dans 100 000 villages en Inde, et il a également été lancé au Bangladesh, à Sri Lanka et en Indonésie. Unilever souhaite désormais profiter de l'accélération de la croissance économique en Afrique, où la marque réalise actuellement un chiffre d'affaires annuel de plus de 7,2 milliards de dollars, en y appliquant, d'abord au Kenya et au Nigéria, les méthodes qui ont assuré le succès du «Projet Shakti» en Asie.

Source: Financial Times (30 août 2011).

12. Des efforts supplémentaires sont par ailleurs nécessaires pour que des entrepreneurs issus de divers milieux, tels que les femmes et les jeunes, puissent réaliser leur plein potentiel entrepreneurial et contribuer au développement économique de leur pays en tant que futurs innovateurs et dirigeants. Les femmes et les jeunes peuvent contribuer au développement économique grâce à la créativité et à la volonté d'expérimenter de nouvelles approches qui caractérisent leur potentiel entrepreneurial. Ces groupes marginalisés sont plus vulnérables que d'autres catégories sociales et, surtout pendant les périodes de difficulté financière, sont souvent les premières victimes de licenciements; d'où une hausse importante du taux de chômage des femmes et des jeunes en temps de crise économique. Enfin, l'accès aux services d'appui et au crédit leur est souvent plus difficile. Les décideurs

³ <http://www.vision2030.go.ke>.

peuvent soutenir un entrepreneuriat des femmes et des jeunes qui contribue à la réduction de la pauvreté en fournissant et en encourageant une assistance adéquate en matière de formation, d'éducation et d'accès au financement.

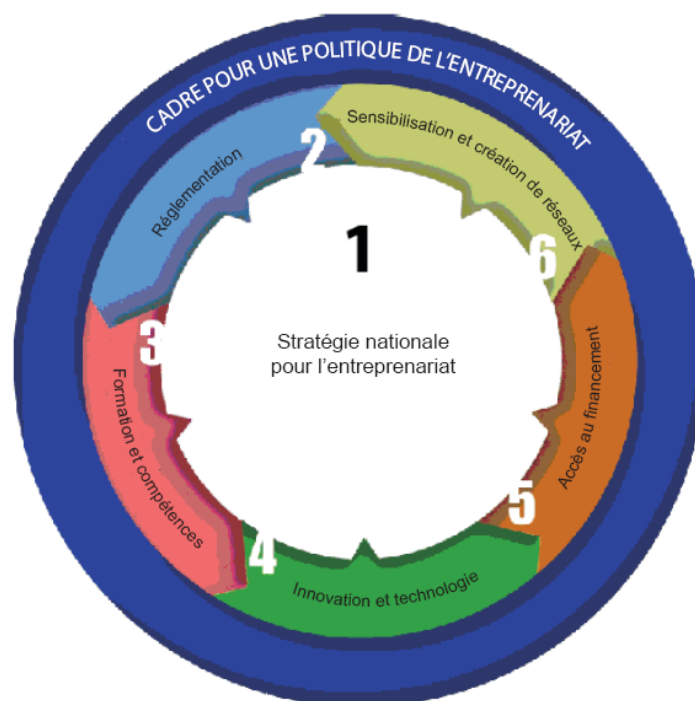
Encadré 3

Améliorer les compétences entrepreneuriales des jeunes diplômés en Ouganda

En 2007, devant la montée du chômage des jeunes, Enterprise Uganda, antenne nationale du programme Empretec de la CNUCED, a lancé le programme Business and Enterprise Start-Up Tool (BEST). Cette initiative a pour objectif d'aider les jeunes à acquérir les compétences nécessaires en matière d'entrepreneuriat et de commerce pour créer leur propre entreprise, au lieu de courir après les rares emplois disponibles sur le marché local du travail. S'appuyant sur les méthodes pédagogiques du programme Empretec, la formation de cinq jours est axée sur les aptitudes et les comportements personnels et aide les participants à acquérir la confiance et les compétences pratiques nécessaires pour gérer et améliorer leur propre entreprise. L'un des éléments essentiels est d'apprendre aux participants à identifier et exploiter les possibilités d'activité commerciale ou entrepreneuriale et de renforcer leurs capacités pour qu'ils puissent créer des emplois et contribuer ainsi à la réduction du chômage. Depuis le lancement de l'initiative, plus de 20 000 jeunes ont participé à la formation et, selon Enterprise Uganda, de 50 à 60 % d'entre eux ont soit créé leur propre entreprise, soit rejoint l'entreprise familiale.

III. Le Cadre pour une politique de l'entrepreneuriat de la CNUCED: Pour un entrepreneuriat contribuant à la réduction de la pauvreté dans les pays en développement

13. La CNUCED a élaboré un Cadre pour une politique de l'entrepreneuriat sur lequel les décideurs des pays en développement peuvent s'appuyer pour concevoir leurs propres politiques de l'entrepreneuriat. Il s'agit de les aider à déterminer les mesures à prendre pour développer un écosystème d'entrepreneuriat et assurer une application, un contrôle et une évaluation efficaces. Bien qu'il n'existe pas de solution unique et universelle pour promouvoir l'entrepreneuriat, les travaux de recherche de la CNUCED ont permis de déterminer six domaines prioritaires ayant des incidences directes sur l'activité entrepreneuriale. La section ci-après illustre l'importance de chacun de ces domaines prioritaires pour la promotion d'un entrepreneuriat contribuant à la réduction de la pauvreté et d'une croissance équitable:



a) **Stratégie nationale pour l'entrepreneuriat:** Ce domaine prioritaire vise à poser les fondements de la mise en place d'un environnement propice au développement de l'entrepreneuriat et englobe la création et le renforcement de mécanismes institutionnels d'application et de suivi. Un dialogue multipartite constitue un point de départ indispensable à l'élaboration d'une stratégie nationale pour l'entrepreneuriat. Souvent, les mécanismes de concertation restent trop cloisonnés et ne tiennent pas compte des points de vue et des intérêts des pauvres et des catégories sociales défavorisées, comme les femmes, les jeunes et les microentrepreneurs ruraux. Certains pays ont néanmoins commencé à déployer des efforts particuliers pour promouvoir un dialogue associant toutes les parties intéressées. Dans le cadre de l'Agribusiness Forum (Forum sur des agro-industries) 2011, en Afrique du Sud, un dialogue public-privé a réuni des responsables des secteurs public et privé, ainsi que des petits exploitants, qui devront adopter une vision commune d'un secteur agro-industriel qui profite à tous en Afrique et étudier la contribution potentielle de projets sectoriels à la réduction de la pauvreté et à la réalisation des objectifs du Millénaire⁴;

b) **Réglementation:** Ce domaine recouvre les politiques qui conduisent à définir un cadre réglementaire régissant la création, l'exploitation, la gestion, le développement ou encore la cessation d'activité d'une entreprise. Les obstacles administratifs et juridiques que peuvent rencontrer les entreprises sont encore plus lourds de conséquences pour les micro et les petites entreprises; ils empêchent également la grande majorité des entrepreneurs pauvres dans le monde et un très grand nombre de femmes qui travaillent dans le secteur informel d'entrer dans l'économie formelle. De nombreux pays en développement ont réalisé des progrès considérables dans la mise en œuvre de réformes réglementaires favorables. Pour ne citer qu'un exemple, la Zambie a pris un certain nombre de mesures au

⁴ Le Forum est organisé par l'EMRC, une ONG qui promeut le développement durable en Afrique grâce à des partenariats commerciaux, et par le PNUD. Source: <http://www.emrc.be/en/events/agribus-forum-2011.aspx>.

cours des dernières années, dont, en 2011, la levée de l'obligation de capital minimum pour encourager la création d'entreprises;

c) Formation et compétences: Ce domaine englobe les politiques qui visent à développer les capacités entrepreneuriales de la population. Les microentrepreneurs pauvres dans les pays en développement ont souvent besoin d'acquérir à la fois une instruction élémentaire et des compétences commerciales et financières, outre apprendre à développer un comportement de chef d'entreprise – notamment, recherche de débouchés nouveaux, persévérance, confiance en soi. Cela contribue à l'efficacité et à la croissance de leur entreprise, ainsi qu'à leur développement personnel. Les politiques publiques en matière d'entrepreneuriat devraient prévoir que cette formation soit intégrée dans le système d'éducation formelle et qu'elle soit aussi assurée par des structures communautaires informelles, des programmes de formation en zone rurale et des programmes d'apprentissage. Le programme Empretec de la CNUCED, par exemple, aide des microentrepreneurs ruraux au Panama à acquérir les compétences personnelles et entrepreneuriales qui leur permettront de développer leur entreprise⁵;

d) Innovation et technologie: Ce domaine concerne les politiques de promotion du développement de la science et de la technologie, ainsi que de leur commercialisation et de leur diffusion dans la société. La majorité des évolutions techniques à l'intention des pauvres dans les pays en développement étant le fruit d'une innovation progressive, des moyens de diffusion spécifiques doivent être envisagés. Il s'agit notamment de reconnaître que l'innovation technologique s'entend aussi de la commercialisation de produits ou de procédés nouveaux dans un pays ou dans une entreprise, qu'ils soient ou non nouveaux au niveau mondial. Les possibilités d'innovation pour répondre aux besoins dans les pays en développement sont à la mesure de l'ampleur des besoins non satisfaits dans ces pays, notamment dans les populations à faible revenu. En particulier, les investissements dans les innovations technologiques et agricoles favorisant la réduction de la pauvreté sont, en règle générale, insuffisants. À titre de contre-exemple, l'Horticultural Crops Development Authority (HCDA), organisme public kényan, a joué un rôle central dans l'industrie nationale des fleurs coupées – 6 % du marché mondial, croissance annuelle de 27 % au cours des cinq dernières années – non seulement en identifiant des marchés initiaux et en octroyant des licences à tous les exploitants exportant des produits horticoles, mais aussi en créant des sociétés spécialisées dans les emballages pour l'exportation. Ces questions sont examinées plus en détail dans la section IV;

e) Accès au financement: Ce domaine englobe les mesures de politique générale visant à améliorer l'accès des entrepreneurs au financement – crédit, garanties de crédit, capitaux. Pour les microentrepreneurs issus des couches les plus défavorisées de la société, les obstacles à l'accès au financement sont autant des obstacles matériels, comme une offre insuffisante de services financiers formels dans les régions rurales et reculées, que des obstacles structurels tels que des conditions de crédit très onéreuses. Quelques pays étudient des solutions innovantes et peu coûteuses pour améliorer l'accès au financement des entrepreneurs dans les régions reculées. L'Equity Bank, au Kenya, a ainsi étendu son offre de services financiers dans les zones rurales en évitant les coûts liés à la création d'un réseau de succursales; elle a investi dans des fourgonnettes faisant office de succursales mobiles, qui se rendent régulièrement dans les différentes zones et sont chacune équipées du matériel et des moyens de communication nécessaires pour offrir un large éventail de

⁵ Source: Programme commun du Fonds pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, «Réseau d'opportunités entrepreneuriales pour les familles pauvres», <http://www.mdgfund.org/fr/program/entrepreneurialopportunitiesnetworkpoorfamilies>.

services financiers (CNUCED, 2009). Cette question est étudiée plus avant dans la section IX;

f) Sensibilisation et création de réseaux: Cela concerne les mesures visant à promouvoir un esprit d'entrepreneuriat dans la population et à instaurer une culture positive de l'entrepreneuriat. Des préjugés culturels négatifs sur l'entrepreneuriat peuvent constituer une entrave importante à la création d'entreprise. Souvent, des idées reçues ou des normes sociales défavorables retiennent certaines catégories de personnes, comme les femmes, d'exercer une activité dans le secteur privé ou de fonder leur propre entreprise. Les groupes défavorisés les plus touchés par ce genre de préjugés sociaux manquent de modèles d'entrepreneurs locaux qu'ils pourraient suivre et qui dissiperaient ces préjugés. Des campagnes de sensibilisation, telles que la Semaine mondiale de l'entrepreneuriat (www.unleashingideas.org), contribuent à forger une image positive de l'entrepreneuriat. Les programmes de formation à l'entrepreneuriat et les concours spécifiquement destinés et adaptés aux groupes marginalisés de la population constituent des moyens de promotion efficaces. En Argentine, par exemple, le Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche a créé, dans le cadre d'un projet spécifique, des centres régionaux pour l'entrepreneuriat et organise des concours de projets d'entreprise à l'intention de jeunes entrepreneurs ruraux⁶. Les actions de sensibilisation ciblées peuvent également se présenter sous la forme de prix, comme le prix Empretec de la femme chef d'entreprise, décerné à des femmes entrepreneurs devenues des modèles pour leurs communautés.

IV. Caractéristiques et sources de l'innovation contribuant à la réduction de la pauvreté

14. L'innovation qui contribue à la réduction de la pauvreté est une innovation qui répond aux besoins des pauvres. Les technologies commerciales avancées que l'on trouve couramment dans les pays développés sont la plupart du temps sans intérêt pour les personnes pauvres, dans la mesure où beaucoup ont été développées sans que soient pris en compte la situation et les besoins des pauvres dans les zones rurales, ces derniers n'étant pas considérés comme des consommateurs potentiels. Pour accroître la pertinence et l'adoption de la technologie, des mesures doivent être prises pour soutenir l'innovation locale, s'agissant à la fois de l'invention de nouvelles technologies et du transfert de technologies existantes répondant aux besoins des communautés rurales pauvres.

15. L'innovation, notamment l'innovation contribuant à la réduction de la pauvreté, a plusieurs sources et est souvent liée à des changements – apparition de nouvelles technologies, changements climatiques, changements concernant l'économie politique internationale (libéralisation du commerce, lassitude des donateurs etc.), changements politiques ou socioéconomiques nationaux. Une innovation peut voir le jour pour palier une diminution de ressources (baisse des nappes phréatiques ou vague d'émigration, par exemple) ou pour tenter de stabiliser une situation donnée (par exemple, diminuer les variations des rendements agricoles, en d'autres termes faire face aux fluctuations excessives d'une année à l'autre). Une innovation peut être le fruit du hasard ou d'un accident, ou être voulue et conduite par des entrepreneurs ou des institutions publiques (Ijuri et Kuhn, 1988). Les utilisateurs (consommateurs), comme les fournisseurs, peuvent être des innovateurs. Des innovateurs peuvent être présents à de nombreux stades d'une chaîne de valeur (von Hippel, 1988).

⁶ Source: http://www.jovenrural.com.ar/index.php?option=com_content&task=view&id=238&Itemid=84.

16. La nature nécessairement locale de l'innovation contribuant à la réduction de la pauvreté ne peut être appréhendée au moyen de modèles linéaires de l'innovation, qui privilégient la recherche-développement (R-D) en tant qu'étape clef de l'innovation. Les étapes essentielles en l'occurrence sont bien davantage celles de la diffusion et de l'absorption. Leur nature sociale pourrait orienter la réflexion vers un mode de système d'innovation dans lequel les communautés, les entrepreneurs locaux et les acteurs du développement interagissent sans être soumis à un processus ou à un ordre hiérarchique rigoureux. Les débats actuels se concentrent sur un certain nombre d'approches qui permettraient d'identifier des technologies appropriées et utiles aux pauvres. On peut notamment citer les concepts de «bas de l'échelle», d'entrepreneuriat solidaire et de technologie appropriée (Iizuka et Sadre Ghazi, 2011). Plus récemment s'est répandu le concept «d'innovation frugale», où il s'agit de s'adresser au plus grand nombre en développant des solutions technologiques pour les marchés «du bas de l'échelle». La notion de solidarité/intégration est importante, notamment en ce qui concerne les questions de parité et la STI, où les décideurs doivent éliminer les obstacles à l'accès à la technologie pour les femmes.

V. Parité et innovation

17. Les gouvernements qui ne tiennent pas compte des questions de parité dans leurs politiques d'innovation ne devraient pas s'attendre à ce que les processus d'innovation produisent des résultats à cet égard neutres (non sexistes). Cela pénalisera forcément l'innovation qui contribue à réduire considérablement la pauvreté, et limitera les possibilités pour les femmes de participer davantage aux processus d'innovation (Berdegue, 2005). Les préjugés sociaux quant à ce qui convient à l'un ou l'autre sexe peuvent nuire à un développement équitable et aux politiques d'innovation. Les idées reçues quant aux rôles «naturels» de chacun des sexes peuvent aggraver l'exclusion des femmes dans les domaines de la formation et de l'entrepreneuriat et, de là, empêcher de potentielles contributions à l'innovation, qu'il s'agisse de la conception et de la diffusion ou des bienfaits de l'amélioration des procédés et des technologies.

18. De nombreux pays comptant une importante population pauvre et rurale, notamment en Afrique et en Asie du Sud, se caractérisent par un nombre excessivement faible de femmes dans les domaines de la science, de la recherche, de l'innovation ou encore de l'entreprise, et par une apparente absence de réformes visant à établir un meilleur équilibre entre les sexes. Comme dans tous les cas d'exclusion, les conséquences pour le développement sont négatives, principalement parce que cela implique une perte de contributions potentielles. La participation des femmes à l'innovation est fondamentale si l'on considère que les victimes de la pauvreté urbaine et rurale sont avant tout les ménages et les enfants. Des politiques promouvant la parité dans le domaine de la STI peuvent conduire à des innovations qui auront des incidences directes sur ces problèmes.

19. Les politiques de parité et les politiques relatives à l'innovation se renforcent mutuellement, car les unes et les autres ont une fonction de sensibilisation et visent à développer les capacités humaines, au bénéfice, à terme, des communautés pauvres. Selon de récents travaux de recherche (Malhotra et collaborateurs, 2009), un certain nombre de moyens d'action fondamentaux pourraient être mis en œuvre pour accélérer le processus d'autonomisation des femmes et, ainsi, accroître leurs contributions à l'innovation. Établir des partenariats entre acteurs du développement pour faire tomber les obstacles à l'égalité des sexes et faire participer les femmes à toutes les étapes de l'élaboration des politiques de l'innovation peuvent être des éléments importants. Les femmes qui font autorité dans leur domaine peuvent influencer les orientations ainsi que sur la nature des innovations, en particulier si celles-ci sont destinées au service public, et devraient être constamment

associées à l'élaboration des politiques. Associer de façon visible les femmes à la diffusion d'une innovation, avec ses nombreuses nuances sociales et culturelles, peut être extrêmement bénéfique, en particulier dans les zones pauvres et rurales où les réseaux sociaux jouent un rôle fondamental dans l'acceptation ou le rejet des nouveaux produits ou services, commerciaux ou autres, proposés.

VI. Innovation et agriculture

20. À l'échelle mondiale, la bataille pour l'élimination de la pauvreté se gagnera dans les zones rurales pauvres des pays en développement (Anríquez et Stamoulis, 2007). Il est donc impératif de soutenir les processus d'innovation intéressant l'économie rurale et l'agriculture de manière à créer des emplois et à réduire les disparités de revenu entre zones urbaines et zones rurales. Le développement du secteur agricole en lui-même contribue beaucoup à réduire la pauvreté dans la mesure où il permet d'accroître le revenu disponible des agriculteurs, de réduire le prix des denrées alimentaires, d'accroître les activités commerciales non agricoles qui y sont liées et les revenus correspondants, ainsi que d'augmenter les salaires et les emplois agricoles.

21. L'innovation contribuant à la réduction de la pauvreté dans les zones rurales sera assurément encouragée par des politiques axées sur les petits agriculteurs et les petits entrepreneurs et microentrepreneurs impliqués dans l'économie agricole (Sonne, 2010). Cela peut constituer un revirement radical dans les pays en développement qui privilégient une agriculture à grande échelle et industrielle et qui fondent leurs politiques de l'innovation sur ce type de modèle économique. Fondamentalement, tant que les communautés rurales seront cantonnées dans la fourniture des services à faible valeur ajoutée aux grandes entreprises, elles resteront pauvres et à l'écart des processus d'innovation. D'où la nécessité de cibler les entrepreneurs des communautés rurales mêmes et de promouvoir la mise en place de réseaux de services de vulgarisation, ce qui suppose de développer la STI et la recherche-développement intéressant les petits agriculteurs et de soutenir les mesures de renforcement des capacités humaines (CNUCED, 2009b).

22. Le succès de cette réorientation en faveur des petits agriculteurs et des entrepreneurs dépendra de la prise de conscience de leur rôle dans les processus d'innovation. Les chances de succès seront d'autant plus grandes que les décideurs adopteront un modèle de système de l'innovation pour gérer leur politique de la STI: les agriculteurs et les entrepreneurs ruraux, mais aussi leurs communautés, les entreprises locales et d'autres acteurs dans ce domaine, en particulier, le gouvernement, font partie intégrante du système.

23. Cela ne signifie pas pour autant que la STI pour l'agriculture à grande échelle doit être exclue des politiques de développement; au contraire, la révolution verte des années 1960, qui permit d'éliminer la famine dans plusieurs pays en développement, s'est appuyée sur une stratégie combinant STI et stimulation de l'offre, avec un modèle d'innovation hiérarchique (descendant) et linéaire. Il n'en a toutefois pas résulté une amélioration des conditions de vie de toutes les communautés rurales, en particulier dans les pays les moins avancés d'Afrique subsaharienne où ni la proportion de la population rurale, ni l'incidence de la pauvreté n'ont beaucoup changé (plusieurs indicateurs se sont en fait dégradés) au cours des vingt dernières années (FIDA, 2011). Les mesures prises par la Zambie pour favoriser la croissance du marché du manioc (encadré 4), ainsi que son orientation multipartite, innovante et soucieuse de réduction de la pauvreté, pourraient être reproduites dans d'autres régions pauvres.

Encadré 4

La chaîne de valeur du manioc: le cas de l'Afrique de l'Est^a

La culture du manioc en tant que féculé comestible est largement répandue dans un grand nombre de pays en développement. Le manioc, dont la production mondiale dépasse 100 millions de tonnes, est la troisième source alimentaire en hydrates de carbone au monde. La République démocratique du Congo, le Nigéria, l'Indonésie, le Brésil et l'Inde en sont les plus grands producteurs, tandis que 40 % de la production mondiale est assurée par les pays les moins avancés⁷. En Afrique tropicale, un tiers de l'apport calorique provient du manioc. La Zambie en produit environ un million de tonnes par an.

Dans le nord de la Zambie, la production de manioc a rapidement augmenté à partir du milieu des années 1990, dépassant parfois la production de maïs, autre aliment de base du pays. Dans le cadre de l'élaboration de mesures visant à réduire la pauvreté, le Gouvernement zambien a constitué en 2005 une équipe multipartite chargée d'étudier les goulets d'étranglement et d'analyser la chaîne de valeur du manioc, tandis qu'une équipe d'innovateurs développait de nouvelles variétés de manioc. Il s'est agi ensuite de développer un marché correspondant au potentiel de production de manioc. L'absence de normes commerciales, le manque d'informations commerciales, de longues distances de transport et de faibles volumes à taux de marge élevés constituaient autant d'obstacles. L'équipe a proposé une approche axée sur la demande, en cherchant à développer les activités commerciales et les industries de transformation. Parallèlement ont été introduites de nouvelles variétés de manioc plus résistantes aux maladies et aux ravageurs et à maturité plus rapidement.

L'expansion des débouchés commerciaux a incité les cultivateurs à accroître leur production marchande, ce qui a permis d'améliorer également la sécurité alimentaire des ménages dans les régions rurales pauvres du pays. L'expérience de la Zambie montre les avantages d'une approche combinant analyse de la chaîne de valeur et dialogue multipartite pour obtenir qu'un processus d'innovation favorable à une réduction de la pauvreté contribue concrètement au développement.

^a CNUCED, 2010b.

VII. Innovation et énergies renouvelables

24. L'accès à l'énergie à un coût raisonnable est un préalable à la réalisation du premier des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), à savoir éliminer l'extrême pauvreté et la faim. Si cet accès est en partie assuré grâce à des sources d'énergie renouvelables, cela contribuera également beaucoup à la réalisation de l'OMD 7 – assurer un environnement durable. L'utilisation de sources d'énergie renouvelables peut aider à associer ces deux objectifs et à placer les pays en développement sur la voie d'un développement à faible émission de carbone, mais uniquement si des mesures efficaces sont prises pour soutenir une innovation contribuant à la réduction de la pauvreté (CNUCED, 2011b). De nombreuses technologies des énergies renouvelables favorisant la réduction de la pauvreté sont non électriques ou fournissent de l'électricité hors réseau, alors que la conception classique est celle d'une énergie produite à l'échelle industrielle et distribuée par l'intermédiaire d'un réseau national. Ces technologies diffèrent également du point de vue de leur extensibilité et de leurs visées: alors que certaines améliorent le rendement

⁷ Statistiques de la FAO, <http://faostat.fao.org>.

énergétique, d'autres concernent directement la production. Les exemples ci-après se limitent aux technologies de la biomasse afin de mieux illustrer les questions liées à la pauvreté rurale, qui constitue la forme de pauvreté la plus répandue dans la plupart des pays en développement.

25. La biomasse est probablement la plus ancienne technologie énergétique connue. Selon de récents travaux de recherche, la moitié de la population des pays en développement, dont un demi-milliard de personnes en Afrique subsaharienne, utilise régulièrement la biomasse traditionnelle (bois de chauffage et charbon de bois) comme source d'énergie domestique (Cotula et collaborateurs, 2008; AIE, 2006). L'exploitation de formes de biomasse modernes, telles que le biogaz, s'est répandue dans beaucoup de pays en développement, notamment en Chine, en Inde et au Pakistan. L'expérience de ces pays montre qu'il faut en fait prendre des mesures pour que la STI encourage une utilisation améliorée et plus large de la biomasse, en particulier dans les zones rurales, afin de stimuler la croissance et de soutenir le développement économique et social tout en préservant l'intégrité de l'environnement, voire en améliorant la durabilité. Dans ce cas concret, le résultat recherché serait que les petits agriculteurs adoptent des pratiques agricoles favorisant la production de biomasse et que les communautés rurales investissent dans la construction de biodigesteurs pour améliorer l'accès à l'énergie (garantie et stabilité des approvisionnements, moindre instabilité des prix).

26. La production d'énergie ne représente toutefois qu'un aspect du problème: l'efficacité énergétique et ses effets sur la santé et un développement durable sont également d'importants facteurs. Un exemple d'utilisation plus efficace de l'énergie est l'emploi de fourneaux améliorés qui, même s'ils fonctionnent à la biomasse traditionnelle ou aux énergies fossiles, n'ont pas les effets néfastes sur la santé que provoque la fumée des foyers ouverts – en particulier, maladies respiratoires et oculaires, malformations congénitales, qui constituent autant de graves problèmes pour de nombreuses communautés pauvres. Les fourneaux modernes réduisent ces problèmes, et, étant plus efficaces, ils sont aussi moins gourmands en combustibles, ce qui permet aux ménages de consacrer une partie de leurs revenus à d'autres fins.

27. Il est essentiel de prendre des mesures réglementaires pour limiter l'affectation de terres arables, dont la subsistance des pauvres dans les zones rurales dépend fortement, à l'exploitation à grande échelle de cultures servant à la production de biocarburants. Il s'agit d'un problème crucial car les pauvres des régions rurales ne sont pas toujours en mesure d'exprimer leurs préoccupations ou de faire valoir leurs intérêts sur un pied d'égalité avec les représentants de grandes entreprises et d'institutions nationales favorables au développement industriel des biocarburants. Il est évident que l'approche dite du système de l'innovation, où sont privilégiés les relations et les liens entre les différents acteurs, y compris les pauvres des zones rurales, peut fournir un meilleur cadre pour l'élaboration et la mise en œuvre d'une politique de la STI dans le domaine des énergies renouvelables.

28. En même temps que le maintien de la sécurité alimentaire, la question du rôle des femmes est également capitale dans le contexte des énergies biologiques renouvelables. Face à l'expansion des initiatives et des activités commerciales dans le secteur des biocarburants, les femmes sont plus vulnérables dans la mesure où leur accès à la terre est généralement bien moins assuré que celui des hommes (UICN, 2007). Alors que, dans nombre de pays en développement, la main-d'œuvre agricole est majoritairement composée de femmes, rares sont celles qui possèdent des terres, soit parce qu'elles sont trop pauvres, soit parce que ce sont les hommes de la famille qui en sont les propriétaires déclarés. La pauvreté générale dans les zones rurales fait aussi que les femmes ont accès à des terres de moindre qualité, qui peuvent être la première cible du développement à grande échelle des biocarburants.

29. Il ne faut cependant pas croire que le développement de la biomasse est, par définition, défavorable aux petits agriculteurs. Les biocarburants peuvent contribuer à relancer la croissance et l'innovation dans une économie agraire souvent stagnante dans les zones rurales pauvres, et à y ainsi réduire la pauvreté structurelle. L'important est de bien évaluer les différents modèles de politique de l'innovation et de choisir le bon.

30. Un exemple intéressant d'innovation dans le domaine de la production à petite échelle de biocarburants est la culture et la transformation du *Jatropha curcas* au Mali. Le Gouvernement a encouragé la culture du jatropha à petite échelle, dans l'optique de l'utilisation de biocarburants à base de jatropha pour la production d'électricité et les transports. Un certain nombre d'organismes d'aide au développement (la GTZ, puis le Mali Folkcenter Nyeta⁸) ont apporté un appui aux communautés rurales pour le développement de la production de biocarburants à base de jatropha. Le Gouvernement malien a jugé le projet concluant et s'est lancé dans une deuxième étape, consistant à augmenter progressivement la production pour satisfaire les besoins énergétiques de plus de 10 000 personnes vivant dans des régions rurales agricoles (ONU-Énergie, 2007). Cette technologie a suscité beaucoup d'intérêt et 16 pays africains ont lancé des projets pour en étudier le potentiel.

31. L'objectif de la plupart des projets de production de biocombustibles à base de jatropha était de stimuler le développement rural. Le jatropha n'étant pas comestible et pouvant pousser sur des terres pauvres et arides, sa culture n'entre pas nécessairement en conflit avec une agriculture vivrière. Cependant, ces «avantages» sont théoriques: dans la réalité, le jatropha a un rendement en huile bien supérieur lorsqu'il pousse sur un sol fertile dans des régions suffisamment arrosées. Les autres utilisations que l'on peut faire de l'huile de jatropha, comme la fabrication de savon ou l'enrichissement des sols avec les tourteaux oléagineux obtenus après le pressurage, doivent faire l'objet de processus d'innovation distincts. De nombreux projets ont été menés pour déterminer la meilleure technologie d'exploitation du jatropha, mais les conséquences économiques ultimes dépendront de nombreux facteurs, principalement des relations économiques en matière de propriété foncière et de baux fonciers. En règle générale, il n'est pas facile de convaincre les pauvres d'utiliser leurs terres pour cultiver du jatropha ou d'autres plantes pour la fabrication de biocarburants, étant donné les risques auxquels ils ne sont pas forcément préparés et qu'ils ne sont pas nécessairement en mesure d'assumer financièrement ou matériellement.

32. L'exemple du jatropha montre qu'il est nécessaire d'intégrer la politique de la STI dans la politique générale de développement, c'est-à-dire d'examiner minutieusement et d'évaluer les relations et les liens économiques, notamment en ce qui concerne la propriété et le positionnement dans la chaîne de valeur. La section ci-après sera consacrée à un aspect tout aussi important de la politique de développement, à savoir le financement et ses liens avec la STI.

VIII. Le financement de l'innovation

33. L'innovation est un facteur important de réduction de la pauvreté, et donc un élément essentiel de la politique de développement. Mais, pour passer de la politique à la pratique, il faut affecter des ressources financières suffisantes à l'innovation et à l'entrepreneuriat contribuant à la réduction de la pauvreté. Outre un cadre réglementaire propice et le capital humain, le financement est l'un des piliers de l'entrepreneuriat.

⁸ Source: http://www.underutilized-species.org/Documents/PUBLICATIONS/jatropha_curcas_africa.pdf.

34. Financer l'innovation signifie souvent investir dans un produit ou un service qui peut (ou non) se révéler être nouveau sur son marché. Ainsi, en raison des incertitudes, des asymétries d'information et d'éventuels aléas moraux, investir dans une innovation est souvent considéré comme hasardeux, alors que le financement par l'emprunt joue un rôle généralement négligeable (OCDE, 2006; Hall, 2010). Dans les pays en développement où les marchés de capitaux sont embryonnaires et où le capital-risque est aussi rare que les investisseurs providentiels, on peut concevoir que les pouvoirs publics prennent des mesures pour encourager les créanciers à financer des entreprises innovantes. Selon Aghion et collaborateurs (2007), l'assouplissement du crédit a des effets positifs importants sur le développement financier – entrée et croissance ultérieure – des petites entreprises innovantes dans un pays (crédit privé, capitalisation boursière). Cela passe toutefois par une bonne compréhension du processus d'innovation, et donc par une approche holistique et systémique de l'innovation, et de son financement.

35. La relation entre innovation favorable à la réduction de la pauvreté et financement peut être complexe. Les investissements dans l'innovation peuvent profiter à l'agriculture à grande échelle, mais ne sont pas nécessairement pertinents pour les petits agriculteurs et les pauvres des zones rurales. Lorsqu'ils n'ont pas accès aux grands établissements financiers ou aux institutions financières formelles, les petits exploitants agricoles doivent se tourner vers des prêteurs qui, en plus de pratiquer des taux usuraires, n'ont pas forcément d'intérêt stratégique à soutenir ou à promouvoir l'innovation. En vérité, une augmentation de l'offre de crédit peut engendrer une réduction du financement accessible aux populations rurales pauvres, dans la mesure où les petits agriculteurs n'auront forcément pas accès à des prêts d'une certaine ampleur, qui sont plus avantageux, plus faciles à gérer et s'accompagnent de coûts de transaction moins élevés.

36. La mobilisation de ressources locales et le financement d'activités non agricoles, principalement au moyen de politiques fondées sur le microcrédit, à partir de la fin des années 1990, ont montré que les concepts de promotion de l'entrepreneuriat et d'intégration des femmes via des politiques ciblées constituaient des facteurs de succès essentiels. En outre, les institutions financières, y compris les organismes de microcrédit, peuvent jouer un rôle clef dans l'accumulation et la diffusion de connaissances et ainsi contribuer aux processus d'innovation auprès des populations rurales pauvres. En fait, d'un point de vue général, l'accès au savoir doit être considéré comme un élément essentiel du développement, au même titre que les services de santé et d'éducation, l'eau potable et l'énergie (Peachey et Roe, 2006).

37. De manière générale, tout comme la façon de concevoir la politique de l'innovation a évolué vers une approche systémique, la politique relative au financement du développement dans les zones pauvres et rurales est passée de l'élargissement de l'offre de crédit à une optique systémique intégrant la prise en compte d'un certain nombre de facteurs au-delà des activités économiques fondamentales. Le microcrédit a changé l'image que l'on avait de populations rurales pauvres insolubles, mais comme il s'adresse à des personnes souvent encore liées au secteur informel ou à l'agriculture de subsistance, il vise d'abord à améliorer les minima sociaux et à réduire la vulnérabilité, avant que de s'intéresser à l'innovation entrepreneuriale proprement dite (Sonne, 2010).

38. Des mesures peuvent être engagées à plusieurs niveaux, dont l'un pourrait être l'information des entrepreneurs quant à l'éventail de sources publiques ou privées de financement possibles, notamment le microcrédit. Une aide au renforcement des capacités pourrait être fournie aux institutions de microfinancement, qui leur permettrait de mieux évaluer le potentiel de nouvelles petites entreprises innovantes, et faciliterait ainsi l'octroi de crédits. Le partage des risques entre acteurs du développement grâce à des pratiques de financement en commun peut être encouragé. Les programmes de financement jouent un rôle important dans les pays en développement et des mesures devraient être prises pour en

améliorer l'efficacité et la diffusion. Enfin, les gouvernements doivent veiller à ce que les conditions fiscales, juridiques et réglementaires ne désavantagent pas, à tout le moins, les petites entreprises innovantes.

IX. Conclusions et thèmes de discussion

39. Les décideurs dans les pays en développement et les pays en transition doivent veiller à la cohérence des politiques nationales de développement qui influent sur l'entrepreneuriat et l'innovation, et de manière plus générale, sur le développement du secteur privé et la lutte contre la pauvreté, conformément aux Documents de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP) et à d'autres stratégies nationales de développement. Un dialogue multipartite est par ailleurs essentiel pour que les intérêts des populations pauvres et défavorisées – par exemple, femmes, jeunes, entrepreneurs ruraux, microentrepreneurs – soient dûment pris en considération.

40. Les gouvernements doivent soutenir les efforts déployés pour renforcer les capacités productives intérieures, en mettant en place un cadre juridique et institutionnel favorable et solide, et en encourageant les organismes de promotion de l'investissement à attirer des sociétés transnationales en tant que partenaires. Enfin, des mesures doivent être prises pour atténuer les conséquences négatives et les risques associés aux chaînes de valeur mondiales, s'agissant notamment de renforcer le pouvoir de négociation des partenaires locaux, de garantir une concurrence loyale et de protéger les droits des travailleurs et l'environnement. Pour atteindre ces objectifs, il est recommandé ce qui suit:

a) Soutenir le passage du secteur informel au secteur formel. Les politiques nationales en matière d'entrepreneuriat doivent aider les entrepreneurs à passer du secteur informel au secteur formel – en facilitant notamment la création d'entreprises et leur enregistrement, l'accès au financement, l'intelligence économique, la formation, etc. Il est essentiel d'accorder une attention particulière à la facilitation du commerce et à l'intégration des entreprises dans le secteur formel pour permettre aux entreprises des pays en développement de contribuer à la création de valeur dans les chaînes nationales ou mondiales de valeur. Cette intégration est en outre une étape cruciale si l'on veut qu'un grand nombre d'entrepreneurs pauvres du secteur informel deviennent des acteurs de l'écosystème d'entrepreneuriat;

b) Insister sur le rôle de la formation à l'entrepreneuriat dans la lutte contre les préjugés négatifs dont souffrent des groupes défavorisés. Dans l'économie du savoir actuelle, l'éducation est un facteur déterminant essentiel de la capacité des pays de relever les défis du développement. Il est donc indispensable, en matière d'instruction élémentaire, de tenir compte de l'importance de l'entrepreneuriat dans les communautés pauvres afin de permettre aux entrepreneurs potentiels de tirer parti des possibilités qu'offrent les chaînes de valeur nationales et mondiales. Les politiques en matière d'éducation visant à promouvoir le développement de l'entrepreneuriat auprès des populations pauvres doivent donc être axées sur une adaptation des programmes scolaires permettant aux jeunes de comprendre les concepts fondamentaux de l'entrepreneuriat. Des politiques d'éducation efficaces peuvent également contribuer à corriger les préjugés et les normes sociales dont sont principalement victimes certains groupes, comme les femmes, et qui les empêchent de devenir des acteurs économiques en créant leurs propres entreprises;

c) Intégrer les questions de pauvreté à l'élaboration des politiques d'innovation et, inversement, les questions d'innovation aux mesures de lutte contre la pauvreté. L'innovation contribuant à la réduction de la pauvreté est une question complexe qui doit retenir toute l'attention des responsables des politiques de la STI, tout comme des politiques de développement en général. Cette innovation se produit à plusieurs niveaux et

des mesures doivent être prises pour soutenir les processus correspondants. Au sein des innombrables entreprises, institutions publiques et organisations de la société civile, les pauvres, qui oscillent entre économie formelle et économie informelle, sont aisément oubliés. Il peut être difficile pour les populations rurales pauvres de déterminer et faire connaître aux décideurs leurs besoins en matière de STI, pour des raisons de culture, d'ouverture à la technologie et d'éducation. Cela étant, grâce à une bonne communication, les stratégies dans le domaine de la science, de la technologie et de l'innovation pourraient favoriser la création d'emplois et une amélioration des conditions de vie en général dans les communautés pauvres;

d) Considérer les capacités locales comme une source d'innovation importante. Les entrepreneurs le plus à même de contribuer de manière positive à la réduction de la pauvreté sont ceux qui innoveront et qui sont constamment à la recherche de nouveaux débouchés. Il s'agit souvent d'entreprises ayant dépassé le stade de la microentreprise, mais les décideurs risquent de les négliger dès lors qu'ils abordent la question de l'innovation dans une optique de production manufacturière à grande échelle pour l'exportation. Il faut accorder davantage d'attention à l'amélioration des capacités de ces entrepreneurs, notamment dans le cadre des politiques de développement rural. Pour nourrir leur dynamisme et leurs capacités d'innovation, l'économie rurale aura besoin de personnes compétentes et formées, ainsi que de politiques de promotion de l'égalité des sexes, et une attention particulière devra être portée au développement des compétences et à l'éducation des jeunes et des enfants;

e) Questions à débattre:

i) Quelles politiques facilitent l'intégration des pauvres dans les chaînes de valeur mondiales et permettent aux investissements étrangers directs d'avoir le plus de retombées positives quant à la création d'entreprises, à l'amélioration de la technologie et à la croissance des exportations?

ii) Comment les recommandations et les outils issus du Cadre pour une politique de l'entrepreneuriat de la CNUCED peuvent-ils servir au mieux une croissance contribuant à la réduction de la pauvreté?

iii) Quelles mesures peuvent le mieux aider les communautés pauvres à déterminer, adapter et absorber la technologie à travers une innovation contribuant à la lutte contre la pauvreté?

iv) Comment les gouvernements peuvent-ils rendre plus efficaces les interactions entre les acteurs du développement et le monde de la technologie pour libérer le potentiel d'innovation des populations pauvres?

Bibliographie

- Aghion P., Fally T. et Scarpetta S. (2007). Credit Constraints as a Barrier to the Entry and Post-Entry Growth of Firms, IZA Discussion Papers 3237.
- Anríquez G. et Stamoulis K. (2007). Rural Development and Poverty Reduction: Is Agriculture Still the Key? FAO/ESA Working Paper n° 07-02.
- CNUCED (2009). *Accroître le rôle des ressources financières intérieures dans le développement de l'Afrique: Un manuel des pratiques à suivre*. Publication des Nations Unies. UNCTAD/ALDC/AFRICA/2009/1. New York et Genève.
- CNUCED (2010a). Integrating Developing Countries' SMEs into Global Value Chains. Publication des Nations Unies. UNCTAD/DIAE/ED/2009/5. New York et Genève.
- CNUCED (2010b). *Rapport sur la technologie et l'innovation 2010 – Renforcer la sécurité alimentaire en Afrique grâce à la science, à la technologie et à l'innovation*. Publication des Nations Unies. Numéro de vente: F.09.II.D.22. New York et Genève.
- CNUCED (2011a). *World Investment Report 2011: Non-Equity Modes of Production and Development*. Publication des Nations Unies. Numéro de vente: E.11.II.D.2. New York et Genève.
- CNUCED (2011b). *Technology and Innovation Report 2011: Renewable Energy Technologies and Development*. Publication des Nations Unies. New York et Genève (à paraître en français).
- Cotula L., Dyer N. et Vermeulen S. (2008) Fuelling exclusion? The biofuels boom and poor people's access to land. Institut international pour l'environnement et le développement et FAO.
- Dalberg Global Development Advisors (2009). Franchising in Frontier Markets: What's Working, What's Not, and Why.
- FIDA (2011). Rapport sur la pauvreté rurale 2011: Nouvelles réalités, nouveaux défis: de nouvelles chances pour la prochaine génération.
- FIDA et Technoserve (2011). Technical Brief: Outgrower schemes – enhancing profitability.
- Forum économique mondial (2009). The Next Billions: Unleashing Business Potential in Untapped Markets.
- GIZ (2011). Fast Growth and Big Impacts: How Emerging Market Multinationals are Advancing Sustainable Development.
- Gupta A. (2010). «Grassroots Green Inclusive Sustainable Development», in: The Innovation for Development Report 2009-2010, European Business School.
- Hall B. H. (2010). The Financing of Innovative Firms, Review of Economics and Institutions, Vol. 1 – n° 1, printemps 2010 – Art. 4.
- Humphrey J. et Navas-Alemán L. (2010). Value Chains, Donor Interventions and Poverty Reduction: A Review of Donor Practice, Institute of Development Studies Research Report #63.
- Iizuka M. et Sadre Ghazi S. (2011). Understanding dynamics of pro-poor innovation: Mapping the disputed areas, UNU-MERIT, DIME Conference.

- Ijuri Y. et Kuhn R. (1988). *New Directions in Creative and Innovative Management: Bridging Theory and Practice*.
- Lall S. (1993). *Third World Transnationals and Their Impact on Home Countries*, New York: Centre des Nations Unies sur les sociétés transnationales.
- Malhotra A., Schulte J., Patel P. et Petesch P. (2009) *Innovation for Women's Empowerment and Gender Equality*, Centre international de recherche sur les femmes.
- Monitor Inclusive Markets (2009). *Emerging Markets, Emerging Models: Market-based Solutions to the Challenges of Global Poverty*.
- Monitor Inclusive Markets (2011). *Job Creation through Building the Field of Impact Sourcing*.
- Nonaka I., Ryoko T. et Boysiere P. (2001). «A theory of organizational knowledge creation: Understanding the dynamic process of creating knowledge», in: *Handbook of Organizational learning and Knowledge*.
- OCDE (2006). *Financing SMEs and Entrepreneurs*, Policy Brief November 2006.
- ONU-Énergie (2007). *Sustainable bio-energy: A framework for decision makers*.
- Peachey S. et Roe A. (2006). *Access to finance, measuring the contribution of savings banks*, Working Paper, Institut mondial des caisses d'épargne.
- PNUD (2008). *Les entreprises face aux défis de la pauvreté: des stratégies gagnantes*.
- PNUE (2005). *The Reed Report, Rural Energy Enterprise Development*.
- Sonne L. (2010). *Pro-Poor, Entrepreneur-Based Innovation and it's Role in Rural Development*, UNU-MERIT Working Paper Series #2010-037.
- The Financial Times (30 août 2011). *Unilever extends 'Shakti' scheme to Africa*.
- von Hippel E. (1988) *The Sources of Innovation*.
-